

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00571

Numéro SIREN : 881 920 920

Nom ou dénomination : 2STS

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2021 sous le numéro de dépôt 20053

Désignation de l'entreprise		SARL 2STS		57 A rue des Messieurs		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		67240 KALTENHOUSE						
SIRET		8 8 1 9 2 0 9 2 0 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		14		Durée de l'exercice précédent *				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31032021				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	2 319	030	495	1 824		
	Immobilisations financières* (1)	040	200	042		200		
	Total I (5)	044	2 519	048	495	2 024		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	10 407	062		10 407	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	6 356	070		6 356	
			072	4 963	074		4 963	
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	39 992	086		39 992	
		Charges constatées d'avance *	092	2 621	094		2 621	
		Total II	096	64 340	098		64 340	
		Total général (I + II)	110	66 859	112	495	66 365	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000				
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132						
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		3 539				
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		13 539				
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		25				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 229				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		45 571				
		174						
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		52 826				
	Total général (I + II + III)	180		66 365				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	200	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 214		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: SARL 2STS		Néant ☐						
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/03/2021		Exercice N-1 clos le 2						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	34 036	210	78 620					
	Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires } services *	215		214						
		217	23 916	218	63 025					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230	1					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	141 646						
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	32 540				
Variation de stock (marchandises) *				236	(10 407)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	67 876					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240						
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : 5 070 - immobilier :)				242	45 666					
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	156					
Rémunérations du personnel *				250	246					
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252						
Dotations aux amortissements *				254	753					
Dotations aux provisions				256						
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	20					
		260								
Total des charges d'exploitation (II)		264	136 849							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	4 796							
PRODUITS ET CHARGES DIVER		Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294	196					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	437					
		348								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	624					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	3 539						
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 539	314						
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	624					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330						
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997							
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecimes)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecimes)	992		
	ZFA NG (44. quaterdecimes)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecimes)	993		
	Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecimes)	127					
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	4 163	Déficit col. 2	354			
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356						
Déficits antérieurs reportables *						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	4 163	Déficit col. 2	372				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL 2STS		Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	3 014	474	695	476	2 319				
Immobilisations financières		480		482	200	484		486	200				
TOTAL		490		492	3 214	494	695	496	2 519				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1 190	564	695	566	495				
TOTAL		570		572	1 190	574	695	576	495				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			⑤	⑥	⑦	⑧	
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
1													
2													
3													
4													
5	695	695											
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	695	580	695	582	584	586	581	587	589	590	591	592
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL							596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 2STS						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996	
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860						
Total des déficits restant à reporter			870						
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	16 694
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	22 571
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2STS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 57 A, rue des Messieurs
67240 KALTENHOUSE
881 920 920 RCS STRASBOURG

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 3 539 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 539 euros
A la réserve légale	1 000 euros

Solde	2 539 euros

Pour un montant de 2 500 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 500 euros et pour un montant de 39 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 39 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme

Le Gérant

Monsieur Samuel SEILER

